



Plan Local d'Urbanisme



Les Isambres - Le Village - La Bouverie  
**ROQUEBRUNE**  
SUR ARGENS

# ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

## 4.6 Servitude de vue

Arrêté le 06/10/2021  
Approuvé le 07/07/2022

PREFECTURE DU VAR

12 JUIL. 2022

Contrôle de légalité



Mairie de Roquebrune-sur-Argens  
Rue Grande André Cabasse  
83520 Roquebrune-sur-Argens  
Tél : 04 94 19 59 59  
[www.roquebrune.com](http://www.roquebrune.com)

**VU ET APPROUVÉ**

Comme annexé à la délibération N°  
du Conseil Municipal du 07 JUIL. 2022

Le Maire, Jean CAYRON





Plan Local d'Urbanisme



Les Isambres - Le Village - La Bouvenie  
**ROQUEBRUNE**  
SUR ARGENS

## Tome I

# 4.6 SERVITUDE DE VUE

AU TITRE DU L151-19 DU CODE DE L'URBANISME

PLU arrêté le 6 octobre 2021

PLU approuvé le 7 juillet 2022

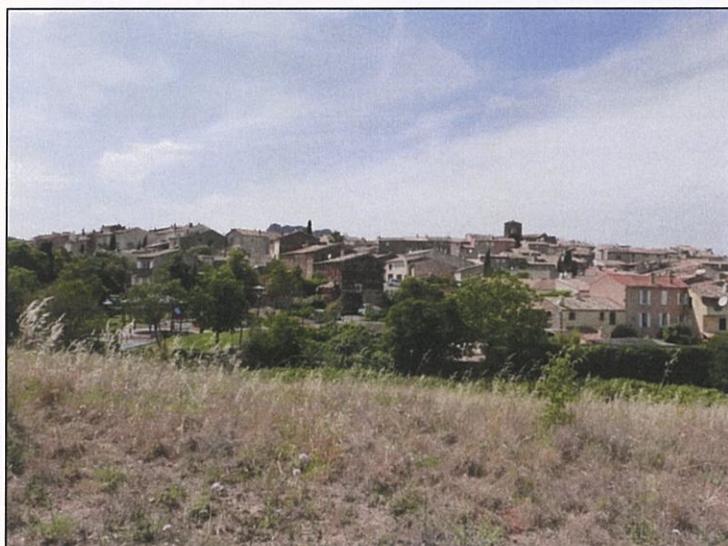
planed  
Planification et Développement

# 1. LISTE DES SERVITUDES DE VUE

Deux servitudes de vue sont instaurées afin de préserver les vues sur le Village historique. Elles sont repérées au plan de zonage (Tome IV pièce B du PLU) et font l'objet de l'article 10 des dispositions générales du règlement (Tome IV pièce A du PLU).

## Servitude de vue – Rue Paul Arène

C'est la perception du socle Sud-Est du village historique et des vues sur le Castrum, à partir de la rue Paul Arène, au niveau du quartier du Jas de Callian, qui est ici protégée. On aperçoit ainsi le soubassement verdoyant du village.



VU ET APPROUVÉ  
Comme annexé à la délibération N°  
du Conseil Municipal du 7 JUIL. 2025

Le Maire,



### Servitude de vue – Avenue Gabriel Péri

C'est la perception en entrée de ville de la ferme et du moulin, à partir de l'avenue Gabriel Péri qui est ici protégée.



**VU ET APPROUVÉ**  
Comme annexé à la délibération N°  
du Conseil Municipal du **07 JUIL. 2022**

Le Maire, *Jean CAYRON*

